

Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France

Suivi : Milena CRESPO

Contact : memoiresdecitejardin@stains.fr

01 58 69 77 93 / 06 49 60 33 28

Le 06 septembre 2018

Commission thématique « préservation - rénovation »
Compte-rendu

Date : jeudi 12 juillet 2018

Horaire : 09h30 – 11h30

Lieu : Hauts-de-Seine Habitat

Présents :

Hélène CHARRA-PONTILLO, Directrice générale adjointe (Hauts-de-Seine Habitat) ; **Laurie COPPIN**, Responsable du service Archives et Patrimoine (Ville d'Epina-sur-Seine) ; **Milena CRESPO**, Animatrice (Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France) ; **Stéphanie FEZE**, Responsable unité Patrimoine-Musée (Ville d'Argenteuil) ; **Pascal JEAN-LOUIS**, Chargé de mission (Hauts-de-Seine Habitat) ; **Théodoulista KOULOUMBRI**, Responsable de la mission Tourisme et Patrimoine (Plaine Commune) ; **Christophe LIEVIN**, Chef d'agence (Vallophis Habitat)

Diffusion : Conseil d'administration de l'association, techniciens référents de l'association, partenaires de l'association.

Ordre du jour :

- I. LABEL PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL
- II. DOSSIERS « RETOURS D'EXPERIENCE »
- III. IDENTITÉ VISUELLE ET SITE INTERNET
- IV. DECISIONS PRISES

Préambule

En 2018, l'association régionale des cités-jardins a mené à bien plusieurs projets d'envergure comme l'ouvrage sur les cités-jardins d'Ile-de-France ou le portage des candidatures au label « Patrimoine d'intérêt régional ». Devant la charge de travail nécessaire à ces projets, il a été décidé lors du Conseil d'administration de janvier 2018, de semestrialiser les commissions pour l'année 2018.

Pour rappel, cette commission a pour but d'initier une démarche de travail autour d'un diagnostic des besoins et matière de préservation-rénovation du patrimoine des cités-jardins devant donner lieu à des fiches techniques thématiques comprenant des recommandations et des orientations pour les interventions sur ce type de patrimoine.

I. LABEL PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL

❖ LE LABEL PATRIMOINE D'INTERET REGIONAL

Parmi les 30 premiers sites franciliens labellisés par la Région Ile-de-France, font partie les cités-jardins de Champigny-sur-Marne, Stains et Suresnes pour lesquels des dossiers avaient été déposés par les bailleurs, en étroite collaboration avec les villes et l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France. Le square Payret Dortail, également propriété de Hauts-de-Seine Habitat a également été labellisé.

L'obtention du label permet notamment aux propriétaires d'accéder à deux dispositifs régionaux :

- une aide en investissement pour la restauration du patrimoine non protégé,
- une aide en fonctionnement pour sa valorisation.

Pour le patrimoine relevant de ce label, le taux d'intervention sera de 30% maximum, plafonné à 500.000€ par tranche de travaux.

[ECHANGES]

Il est nécessaire que l'association organise une réunion avec les trois bailleurs et villes concernées et la Région Ile-de-France afin de préciser les conditions d'accès aux dispositifs de soutien au patrimoine labellisé.

Il demeure une incertitude sur des candidatures de cité-jardins ayant des propriétaires multiples comme c'est le cas dans les villes d'Epina-sur-Seine et Argenteuil qui sont pourtant intéressées par le dispositif.

II. DOSSIER « RETOURS D'EXPERIENCE »

L'objectif de cette commission est l'élaboration de fiches techniques thématiques relatives au patrimoine francilien des cités-jardins. La commission avait décidé de réaliser des fiches techniques portant sur une seule cité-jardin, déclinant un certain nombre de thématiques.

Suite à l'absence de réponse d'Ekopolis depuis la commission de décembre 2017 sur la proposition d'un partenariat, il a été proposé à la commission de reprendre la trame de leur dossier « Retours d'expérience », en ajoutant des thématiques propres aux cités-jardins et aux bailleurs, tels que définis lors de la dernière commission.

A la suite d'échanges, les membres présents de la commission ont choisi de réorienter le travail sur la production de fiches techniques thématiques permettant l'échange de connaissances et de problématiser des sujets précis.

Deux thèmes se sont dégagés, permettant d'avoir une entrée à destination des bailleurs et une autre entrée à destination des collectivités locales :

- **L'accessibilité des logements individuels et collectifs lors des réhabilitations** (ex : ascenseurs, logements PMR) et leurs enjeux (ex : le maintien des personnes à domicile)
- **Les types de protections dont bénéficient les cités-jardins** (périmètre, contraintes et droits) et les documents correspondant (documents d'urbanisme, PLU, charte sur les clôtures..)

La commission souhaite lancer la production de ces deux fiches afin de faire un premier point étape, lors de la prochaine commission thématique en novembre. L'animatrice sera chargée d'élaborer avec les membres engagés dans cette commission deux modèles

[ECHANGES]

Hauts-de-Seine habitat propose de mettre en page ces fiches en ayant recours à leur infographiste.

La réflexion entamée avec Ekopolis autour de la question du partage de ces documents au grand public doit être poursuivie. Une partie du travail effectué par la commission peut-il être diffusé ? Si oui, en quelle mesure ?

Il a été proposé de réaliser une base de données qui permette des recherches croisées, avec des entrées précises, grâce à un logiciel de bases de données. Cette piste pourra être développée ultérieurement avec le site internet.

III. IDENTITÉ VISUELLE ET SITE INTERNET

L'association régionale des cités-jardins a bénéficié en 2017 d'une subvention de 12000 € de la DRAC Ile-de-France pour la création d'une identité graphique et d'un site internet.

Un premier devis a été demandé à l'entreprise ID Alizés qui avait créé le site du Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis et vient de réaliser le nouveau site internet de l'Office de tourisme de Suresnes. D'autres devis devront être demandés pour soumission et choix lors du Conseil d'administration de septembre 2018.

Le cahier des charges comprend :
- la création d'une charte graphique

- la création d'un logo à partir de l'identité visuelle déjà existante
- la création et l'impression d'un document de communication et de présentation de l'association
- la création et l'impression d'un flyer
- la refonte du mini-site existant ou bien la création d'un nouveau site autonome avec un accès intranet pour les adhérents (espace de partage de documents et de connaissances entre les adhérents sur différents sujets), une base de recherches documentaires sur les ressources du centre de documentation et des renvois pratiques vers les sites des adhérents et l'offre touristique existante.

L'accès intranet permettra aux adhérents de verser des documents comme les fiches thématiques réalisées par cette commission. Cette plateforme permettra également de mettre à disposition les documents administratifs de l'association (compte-rendu des assemblées générales, des commissions, travaux des ateliers-projets menés avec l'IREST, documents en lien avec le Printemps des cités-jardins).

[ECHANGES]

Une page, visible à tous, pourrait être créée sur le site expliquant les fiches thématiques et leur contenu mais en réservant l'accès aux adhérents. Une visibilité serait ainsi donnée au travail fait par la commission tout en restreignant l'accès aux connaissances partagées.

Les possibilités de l'intranet ont été discutées. Il a ainsi évoqué la possibilité de la création d'un forum de discussions entre adhérents ou bien la création d'un annuaire répertoriant tous les contacts adhérents de l'association.

IV. DECISIONS PRISES

- ➔ **Réalisation de trame de deux fiches thématiques qui puissent être complétées par les membres d'ici la prochaine commission. La prochaine commission sera l'occasion d'un point-étape et d'ajustements sur ces deux fiches.**

Prochaine commission préservation-rénovation : novembre 2018
